

La Commune de Paris 1871

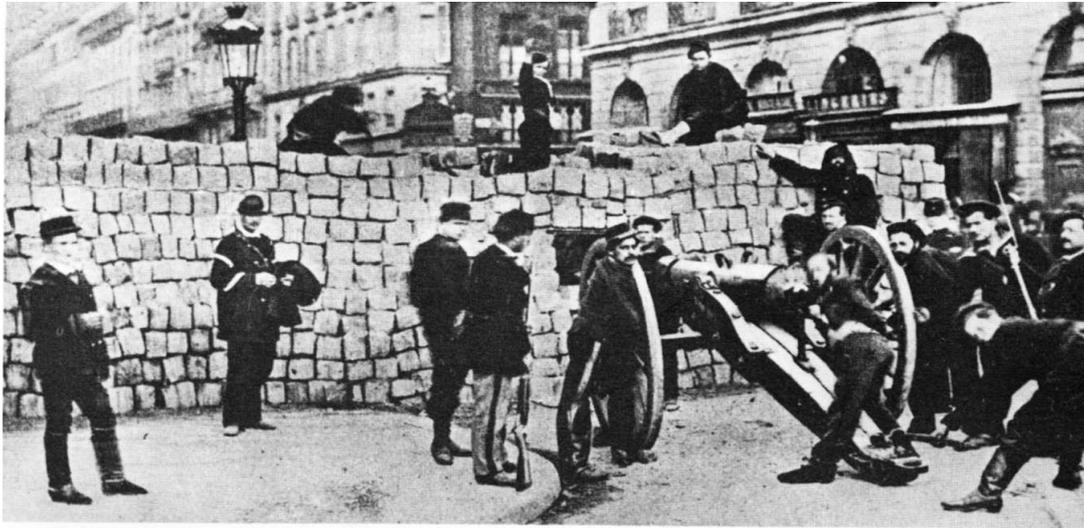
Laure GODINEAU,
Maîtresse de conférences,
Université Paris 13
Laboratoire Pléiade



Episode court mais très dense et violent, La Commune est devenue une référence révolutionnaire à la fin du XIX et surtout au XX° et a acquis une dimension mythique pour les mouvements de gauche.

Pourtant un rapport mémoriel compliqué demeure face à cet événement. Cette ambiguïté nous mène à se demander ce que fut exactement la Commune. Pourquoi cette insurrection est-elle devenue une révolution, une guerre civile avec répression sanglante ?

Avant-propos : événement historique peu connu, La Commune de Paris est pourtant associée à des images et symboles : **Le drapeau rouge** qui a remplacé le drapeau tricolore sur les monuments de Paris et sur les barricades durant La Commune.



Une barricade dressée par les Communards.

« **Le Temps des cerises** », titre d'une chanson écrite par Jean-Baptiste Clément, en 1866-1867, communard, chanson réactualisée par et après la Commune. L'auteur la dédie en 1885 à une jeune ambulancière engagée dans la lutte.



I. **L'Insurrection et sa genèse**

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle qui a duré 72 jours du 18 mars au 28 mai 1871.

A) **La guerre franco-prussienne et le Siègne de Paris (temps court)**

Napoléon III déclare la guerre à la Prusse, c'est une débâcle, une défaite militaire et Napoléon III est fait prisonnier par l'ennemi. Les parisiens sont humiliés.

Sous la pression populaire, **la III^e République est proclamée.**

La guerre continue et **Paris est assiégée.** Les parisiens souffrent durant les 4 mois d'hiver rude (manque de nourriture, de bois, mangent des chats et des rats...)

La Garde Nationale formée de parisiens armés est réactivée et touche une solde journalière pour survivre, elle est d'abord réactivée dans les quartiers bourgeois, puis dans tous les quartiers, y compris les quartiers populaires.

B) La dimension républicaine et sociale (temps long)

Pendant 10 ans, **le Second Empire** est un régime autoritaire, ce qui n'empêche pas la montée des idées républicaines :

- républicains modérés qui souhaitent un changement de régime.
- A gauche : républicains révolutionnaires favorables à une république démocratique et sociale.

Situation sociale : le second Empire est une période d'essor industriel (travaux d'Hausmann) mais aussi de grèves et de mouvements ouvriers.

- **L'Internationale (Association Internationale de Travailleurs, AIT) est créée à Londres en 1864** : les ouvriers doivent s'unir pour faire valoir leurs droits et surtout pour l'émancipation des travailleurs.
- **A Paris** : Paris est une ville de travail : un monde d'ouvriers de la petite industrie et de quelques grandes fabriques.
- Une partie se tourne vers l'AIT et les chambres syndicales ouvrières (tailleurs, joailliers...)
- De plus, suite à l'extension administrative de Paris de 1860 et aux loyers trop élevés, une partie des classes populaires parisiennes migre vers le Nord-Est

Ce « peuple de Paris » constituera la base des communards.

Idéal associatif : l'émancipation des travailleurs se fera par l'association ouvrière.

Siège de Paris et maturation des idées républicaines se télescopent alors.

C) L'insurrection.

- Le 28 janvier 1871 : signature de l'armistice, fin du siège et capitulation « honteuse ».
- Elections : Assemblée Nationale avec conservateurs et monarchistes, Adolphe Thiers, homme autoritaire est nommé chef du pouvoir exécutif de la République Française.
- Pour les parisiens c'est la crainte de voir restaurer la monarchie
- **L'insurrection** : Thiers, craignant une révolte parisienne, veut récupérer les canons achetés pendant le siège et payés par les habitants. Les gardes nationaux fédérés qui vont jouer un rôle important pendant la Commune de Paris et le peuple de Montmartre s'opposent à cette tentative, des barricades sont érigées.

Le 18 mars 1871, l'insurrection contre le gouvernement est en marche.

Thiers quitte Paris pour Versailles, avec le gouvernement et les services administratifs. Paris est laissé aux insurgés.

Conclusion :

Une révolution qui a

- une dynamique républicaine(contre la monarchie)
- une dynamique sociale
- une dynamique patriotique.(honte de l'armistice)

II. La révolution



Publication de la Commune de Paris, 1871.
[RTS]

A) Instauration de la Commune.

Le 26 mars 1871, Paris est appelé à voter, doit avoir une **Commune**, une **assemblée communale**.

50% d'abstentions (des parisiens ont quitté Paris), mais participation entre 50 et 80% dans les quartiers populaires du Nord-Est.

Une **Assemblée communale (Conseil de la Commune) d'environ 80 membres** est formée : uniquement des hommes, beaucoup d'ouvriers, dont des ouvriers qualifiés dans les métiers d'art...(Eugène Pottier, petit patron), des employés, des journalistes, des hommes de lettres et artistes, artisans, médecins....

On a quand même **une diversité sociale** : Jules Vallès, journaliste.

: Eugène Varlin, ouvrier relieur, membre de

l'Internationale.

Et **une diversité générationnelle**, ainsi qu'une **diversité idéologique**.

Mais un point commun dans l'objectif politique : mise en place d'une République démocratique et sociale.

Proclamation de la Commune, le 28 mars 1871.

Fonctionnement de la Commune

Elle siège le plus souvent 2 fois/jour, division en commissions.

pouvoir collégial (pas de pouvoir personnel)

A un pouvoir exécutif et législatif.

L'élu est le mandataire du peuple.

Le 1^{er} mai, est mis en place un comité de salut public (abdication de la démocratie ?)
Question fondamentale :Doit-on privilégier la démocratie ou être efficace ?Question de l'action dans les arrondissements, du pouvoir des commissions municipales et des comités locaux divers.

B) La « Révolution communale » en pratique

La Commune adopte des mesures sociales, elle se veut une révolution de l'égalité sociale.

Aide aux nécessiteux

Un décret dispense de paiement des loyers entre octobre 70 et juin 1871.

Volonté d'enseignement primaire gratuit, laïc pour tous, pour les garçons et les filles. Mais ce sont les arrondissements qui doivent s'en charger.

Décret en mai : réquisition des ateliers abandonnés par les propriétaires/patrons qui ont quitté Paris après le 18 mars, ils doivent être confiés à des sociétés ouvrières de production. C'est le projet d'une nouvelle organisation du travail.

Influence importante de Léo Frankel élu au conseil de la Commune et délégué de la commission Travail, dans toutes les questions relatives au travail.

C'est le cas pour l'Interdiction du travail de nuit des ouvriers boulangers (La Commune doit-elle intervenir dans les relations entre patrons et ouvriers ?).

La volonté de rupture est aussi marquée par un décret sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (fort anticléricalisme)

Liberté de la presse (mais certains journaux sont supprimés)

Dans les projets : avoir une justice plus démocratique

modifier le statut des notaires qui deviendraient fonctionnaires d'Etat (gratuité)

Rénover le Code Civil de 1804 où le statut de la femme est considérée comme mineure.

Elire les juges.

C'est un laboratoire de démocratie participative, même si beaucoup n'ont pas vu le jour (manque de temps et d'argent)

Mais tous ces actes n'empêchent pas des actes répressifs : L'archevêque de Paris est arrêté comme otage. En usant **du décret sur les otages**, les Communards veulent l'échanger contre Blanqui, révolutionnaire maintenu par le gouvernement de Thiers. Ce dernier refuse. L'archevêque de Paris sera fusillé avec une centaine d'autres otages, mais au moment de la Semaine sanglante, quand les troupes versaillaises seront rentrées dans Paris et auront commencé une répression massive et sanglante.

III. Vivre à Paris sous le régime de la Commune

A) Parisiens et parisiennes sous la Commune

Le nombre de communards est difficile à chiffrer...300000 personnes ?

Les communards sont la population laborieuse de Paris, des membres des clubs, de la Garde Nationale...Des femmes participent aux événements comme oratrices dans les réunions des clubs, ambulancières, cantinières, d'autres revendiquent le droit de porter les armes comme Louise Michel.

Le droit de vote des femmes n'a pas été abordé, l'essentiel étant alors la réorganisation du travail, l'éducation, le Code civil.

Certains habitants sont hostiles à la Commune, dont beaucoup attendent ce qu'ils appellent « la délivrance »

B) Un quotidien transformé.

Une ville marquée par des moments collectifs forts, qui correspondent à une occupation forte de l'espace parisien : proclamation de la Commune, démolition de la colonne Vendôme

Le paysage sonore de Paris est transformé par la Révolution : les Tuileries sont réinvesties par les concerts, à cela s'ajoutent les musiques des Gardes nationaux, les crieurs de journaux...

Transformation visuelle par les barricades d'abord spontanées, puis les grandes barricades « forteresses », démolition de la colonne Vendôme, symbole du « Césarisme » (elle sera reconstruite en 1873).

On s'informe et on s'exprime par la presse : le Cri du peuple, le Père Duchêne.

Conclusion : répression et mémoires

la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871 et la répression judiciaire

A Versailles, le gouvernement d'Adolphe Tiers considère la Commune comme l'ennemie et illégitime. Elle inspire la haine.

Peur des classes populaires qui se révoltent et réaction violente.

Le 21 mai, les troupes versaillaises entrent dans Paris, c'est le début de la semaine Sanglante.

Terrible répression, sommaire et massive, dénoncée en particulier par Victor Hugo.

Combien de morts ? les chiffres varient, selon les camps et les historiens. 20000 ? 30000 ? 10000 ou moins ?

Il y aurait eu au minimum 15000 morts (cf Michèle Audin en 2021)

Le 28 mai la dernière barricade tombe.

Dans la même semaine, des bâtiments brûlent dont certains, emblématiques du pouvoir, sont incendiés (Hôtel de Ville, Tuileries) par des communards. Une centaine d'otages et d'ecclésiastiques sont fusillés par des communards.

Après la Semaine sanglante, répression judiciaire massive : environ 40000 prisonniers et prisonnières, jugements par des conseils de guerre : peines de mort, travaux forcés et déportations massives (déportation simple ou déportation dans une enceinte fortifiée) en Nouvelle Calédonie où les condamnés restent jusqu'en 1879-1880 (amnisties)

Fusillade au "mur des fédérés". Cimetière du Père Lachaise.



Mémoires :

L'amnésie des communards est l'oubli pour les Républicains au pouvoir en 1879-1880.

De ce fait, il n'y a pas de mémoire collective nationale, mais **plusieurs mémoires** :

- **Une mémoire anti-communarde** comme envers les femmes surnommées les « **pétroleuses** », (image de la communarde munie d'une « bouteille » de pétrole pour incendier Paris), une mémoire qui insiste sur une Commune criminelle.
- **En face émerge progressivement une mémoire favorable à la Commune**, qui souligne l'importance de la Révolution, de cette expérience **et qui insiste sur la répression**.

Ainsi **le Mur des Fédérés** devient-il le lieu de commémoration de la Commune à partir des années 1880.

Que reste-t-il de ces 72 jours ?

Tous les décrets pris par La Commune sont invalidés. Mais révolution sociale, avec des concepts d'auto-organisation ouvrière, de démocratie participative, par exemple, la Commune demeure une source de réflexions pour les mouvements de gauche.

